



## **NOTE D'INFORMATION COVID-19**

n°1

**27.03.2020 – 15h30**

### **FACE AU CORONAVIRUS, WITRY-LÈS-REIMS S'ORGANISE**

Chers Witryates et Witryats,

Nous sommes confrontés à un contexte inédit de confinement. En ce sens, nous nous permettons de nous adresser directement à vous par mail\* afin d'être à vos côtés et de vous accompagner dans votre quotidien impacté.

Voici l'ensemble des mesures en vigueur visant à garantir la sécurité des habitants de la commune de Witry-lès-Reims face à l'épidémie de Covid-19 :

#### **DEPLACEMENTS ET CONFINEMENT**

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements.

Un dispositif de confinement est en place sur l'ensemble du territoire depuis le mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum.

**Les déplacements sont interdits, sauf dans les cas cités ci-dessous et uniquement à condition d'être munis d'une attestation. Celle-ci est à usage unique.**

[> Téléchargez l'attestation de déplacement dérogatoire](#)

Si vous ne pouvez pas l'imprimer, vous pouvez reproduire la partie qui vous concerne sur papier libre (*attention : le crayon à papier est interdit*).

**Cette attestation doit être datée et signée (avec heure de sortie) pour :**

- les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés - muni d'une carte d'identité et d'une [attestation de mon employeur](#)
- les déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](#))
- les consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée
- les déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants
- les déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie
- une convocation judiciaire ou administrative
- la participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

**Toute infraction à ces règles sera sanctionnée.**

Le mot d'ordre à appliquer est "**SAUVEZ DES VIES. RESTEZ CHEZ VOUS**".

## **MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX**

Depuis le mardi 17 mars 2020, la **Mairie est fermée au public - elle reste néanmoins en activité.**

### **Pour contacter :**

- Standard : 03 26 97 02 25 | [mairie@witry-les-reims.fr](mailto:mairie@witry-les-reims.fr)
- État civil : 03 26 97 02 25 | [etatcivil@witry-les-reims.fr](mailto:etatcivil@witry-les-reims.fr) | reçoit sur RDV en cas d'urgence
- Pôle Territorial Beine Bourgogne : 03 26 49 72 85

I [pole.beinebourgogne@grandreims.fr](mailto:pole.beinebourgogne@grandreims.fr)

- Urbanisme - antenne Est : [instruction.est@grandreims.fr](mailto:instruction.est@grandreims.fr)

## **CONSEIL MUNICIPAL**

La tenue du premier Conseil Municipal de la nouvelle équipe qui devait avoir lieu le 20 mars 2020 est reportée à une date ultérieure. De ce fait, le mandat de tous les conseillers municipaux est prorogé.

## **WITRY SOLIDAIRE**

En cette période de confinement obligatoire, la commune de Witry-lès-Reims invite les **personnes âgées ou isolées ayant besoin d'aide ou de soutien** à se faire connaître auprès de la Mairie et à ne surtout pas rester non entourées. Les proches ou voisins peuvent, si besoin, se manifester pour elles. La solidarité est plus que jamais de mise et nous **ne** pouvons qu'encourager la poursuite des relations par des contacts autres que physiques (téléphone, outils digitaux, réseaux sociaux...).

N'hésitez pas à contacter la Mairie au 03 26 97 02 25 [mairie@witry-les-reims.fr](mailto:mairie@witry-les-reims.fr).

## **DECHETS**

Depuis lundi 23 mars 2020, en raison de la fermeture du Centre de tri du syndicat départemental, **seul le ramassage des ordures ménagères (BAC BORDEAUX) est maintenu** le JEUDI mais avec une possibilité de changement des horaires. Ainsi, merci de présenter vos bacs ou sacs dès la veille, c'est à dire le mercredi soir.

**La collecte des emballages et papiers du MARDI (BAC JAUNE) est suspendue.** Merci de conserver vos emballages et vos papiers chez vous autant que possible dans l'attente d'un fonctionnement normal ou, en cas d'impératif, déposez-les avec vos ordures ménagères. Si le volume du bac de celles-ci est insuffisant, vous pouvez également utiliser vos contenants de tri durant cette période.

> Voir le communiqué de presse de la Communauté Urbaine du Grand Reims

La collecte des conteneurs à verre est maintenue.

La déchetterie a fermé ses portes mardi 17 mars 2020. Nous appelons au civisme des habitants pour conserver déchets verts, encombrants et déchets spécifiques chez soi dans l'attente d'un rétablissement des services.

La collecte des bornes textiles est désormais supprimée. Merci de suspendre vos apports, de ne pas déposer vos sacs au pied des points de collecte textiles et d'attendre le rétablissement des collectes pour effectuer vos dons.  
Pour contacter le Tri Info : 03 26 02 90 90 | [tri.info@grandreims.fr](mailto:tri.info@grandreims.fr)

### **ACCUEIL DES ENFANTS DE SOIGNANTS**

L'accueil des enfants de soignants est organisé au sein de l'école Alexis Conio pour le Pôle Territorial Beine Bourgogne, de 8h à 17h et ce, du lundi au vendredi - repas fourni par les parents.

### **INSCRIPTION SCOLAIRE - niveaux primaire, élémentaire et 6ème**

Du fait du contexte du coronavirus, **le délai des inscriptions sera prolongé au-delà du 27 mars 2020.**

> Voir l'ensemble des démarches d'inscription

### **CRECHE, ECOLES ET COLLEGE**

Depuis le lundi 16 mars 2020, la crèche publique "Coquelicot et Capucine" et l'ensemble des écoles et collège sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

### **TRANSPORTS SCOLAIRES**

Depuis le lundi 16 mars 2020, l'ensemble des transports scolaires est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

### **LIGNE DE BUS 240**

La circulation du bus 240 Marne Mobilité est à ce jour maintenue, selon des horaires aménagés : maintien des courses du lundi au vendredi entre 06h41 et 9h21 et entre 17h35 et 20h26, pas de circulation le samedi.

## > Voir les nouveaux horaires

Les abonnés scolaires ayant besoin d'utiliser les lignes régulières pendant cette période pourront le faire en présentant leur titre de transport scolaire sans s'acquitter d'un titre supplémentaire.

## **COMMERCES OUVERTS**

### **Les commerces suivants restent ouverts avec des horaires aménagés :**

- Supermarché Carrefour Market - 16 boulevard Charles de Gaulle > Du lundi au samedi : 8h30/19h30 / Dimanche : 9h/12h30
- Alimentation Générale des [Nelmonts - 7 avenue des Nelmonts](#) > Du lundi au samedi : 8h30/22h / Dimanche : 9h/22h
- Boulangerie Pâtisserie Marest - 8 rue de la Paix > Lundi, mardi, jeudi et samedi : 6h/13h30 - 16h/18h / Mercredi : fermé / Vendredi et dimanche : 6h/13h30
- Boulangerie Pâtisserie Arthur & Hugo - [12 rue Rayet Liénart](#) > Lundi au vendredi : 7h/19h / Samedi : 7h/17h / Dimanche : fermé
- Boulangerie Pâtisserie Dehu - [1 place Gambetta](#) > Lundi : fermé / Du mardi au dimanche : 6h/20h
- Boulangerie Pâtisserie Szezepaniak - [3 avenue des Nelmonts](#) > Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 6h30/13h - 16h/19h / Mercredi : fermé / Dimanche : 7h/13h
- Pharmacie de la Paix - 2 place Léon Gambetta > Du lundi au vendredi : 9h/12h15 - 14h/19h45 / Le samedi : 9h/12h15 - 14h/18h / Dimanche : fermé
- Pharmacie Ouldyaoui - [1 avenue des Nelmonts](#) > Du lundi au vendredi : 9h/12h - 15h/19h / Le samedi de 9h/12h - 15h/16h / Dimanche : fermé
- Bar-Tabac La Civette - [1 avenue des Nelmonts](#) > Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h/12h - 15h/17h30 / Jeudi et dimanche : fermé
- Bar-Tabac Le Continental - [42 avenue de Rethel](#) > Du lundi au vendredi : 8h/12h30 - 15h/19h / Samedi et dimanche : 9h30/12h30
- Boucherie Charcuterie Folliard - [16 rue Boucton Favréaux](#) > Lundi et samedi de 7h45/12h / Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 7h45/12h30 - 15h/19h / Dimanche : fermé
- Viandes Huguier Frères - [12 rue Rayet Liénart](#) > Du lundi au jeudi : 8h30/12h30 - 14h30/18h / Vendredi : 8h30/19h / Samedi : 8h30/18h / Dimanche : fermé

## **COMMERCES 'NON ESSENTIELS'**

Depuis le samedi 14 mars 2020 minuit, les commerces dits 'non essentiels' sont fermés. Le Bureau de Poste est également fermé depuis le 17 mars 2020.

## **ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX**

Depuis le lundi 16 mars 2020, sont fermés jusqu'à nouvel ordre les espaces suivants : l'ESCAL, la Médiathèque et l'Espace Sportif Jean Boucton.

La médiathèque reste joignable - pour la contacter : [mediathequewlr@gmail.com](mailto:mediathequewlr@gmail.com). Pour vous occuper lors de cette période de confinement, consultez le [site de la Bibliothèque Départementale de la Marne](#) et bénéficiez de ses services en ligne : presse, vidéos et auto-formations.

## **ESPACES VERTS**

Depuis le samedi 21 mars 2020, l'ensemble de ces espaces sont interdits d'accès : parcs, jardins, gravières, forêts, berges, plans d'eau, aires de jeux, terrains de sport urbains (skate parc).

[> Consulter l'arrêté préfectoral](#)

## **EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS**

Dans le souci de contribuer à freiner au maximum la diffusion du virus, les rassemblements sont désormais interdits.

## **MARCHE ET COMMERCES AMBULANTS**

Le marché du samedi ainsi que la venue des commerces ambulants au rond-point des Nelmonts sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

----

**Retrouvez les REPONSES OFFICIELLES aux questions que vous vous posez sur le Coronavirus COVID-19 et les recommandations pour votre santé sur :**

[> le site du Gouvernement](#)

[> le site du Département de la Marne](#)

[> le site du Ministère des Solidarités et de la Santé](#)

**Un NUMERO VERT répond en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000**

Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, **si vous présentez des signes d'infections respiratoires, contactez le 15.**

**Pour rappel, les GESTES SIMPLES pour préserver votre santé et celle de votre entourage :**

[> Comment bien se laver les mains](#)

[> Les 4 gestes barrières](#)

----

Nous tenions tout particulièrement à remercier les soignants et tout le corps médical pour leur implication quotidienne à l'enrayement de cette crise sanitaire, nos commerçants d'assurer un service de proximité et de ravitaillement au quotidien, ainsi que tout le personnel ADMR et de services à la personne, les agents en lien avec le ramassage des ordures, les facteurs, les services d'astreintes, les Gendarmes, ...

Afin de rester solidaire et en contact avec le plus grand nombre d'entre vous, n'hésitez pas, dans la mesure du possible et dans le respect des distances de sécurité, à communiquer l'existence de cette Note d'information à votre entourage wityrat. Ainsi, chacun pourra recevoir l'éventuelle prochaine information en lien avec la situation actuelle, en inscrivant son adresse email et en recopiant dans l'espace Message "Inscription Note d'information Coronavirus" [sur le formulaire suivant.](#)

Par ailleurs, nous sommes à votre écoute si vous avez des questions ou êtes en manque d'information sur un sujet.

Soyez assuré(e) de notre attention,  
Prenez soin de vous,

Michel Keller  
Maire Witry-lès-Reims  
et l'équipe municipale

*\*Suite à votre saisie de demande, via le formulaire de contact "Contactez la Mairie" présent sur le site internet de la commune ([witry-les-reims.fr](http://witry-les-reims.fr)), nous sommes en possession de votre adresse email.*

*Nous nous permettons, dans ce contexte exceptionnel de confinement et d'interdiction des déplacements, de l'utiliser pour nous adresser directement à vous.*

*Bien entendu, si vous ne souhaitez pas faire partie de cette liste de diffusion spécifique aux informations liées au Coronavirus, il vous suffit d'inscrire votre adresse email et de recopier dans l'espace Message "Désabonnement Note d'information Coronavirus" [sur le formulaire suivant](#).*